



# EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 mars 2026

**En exercice :** 15

**Présents :** 14

**Excusés :** 1

**Absents :** 0

**Date de la convocation :**  
17/03/2026

**Président de séance :**  
Pascal GILLAUX

**Secrétaire de séance :**  
Sandrine RAGUET

**N° interne de l'acte :** 2026-  
020

Le samedi 21 mars 2026 à 11 heures, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE FROMELENNES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle d'Honneur de la Mairie.

**Membres présents :**

Pascal GILLAUX, Honorine ADAM, Didier BERTOLUTTI, Julie COPPEE, Benoit FAYE, Dominique FORTHOMME, Arnaud GRODECOEUR, Monique GUENET, Pascale LAMBERT, Karine LECLERCQ, Jean-Marc LEVENT, Nordine MESLEM, Sandrine RAGUET, Albin VICTOR

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

Emma BROUDEUR (donne pouvoir à : Jean-Marc LEVENT)

**Membres Absents :**

---

## **N° 2026-020 : Election des Adjointes au Maire**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et précisément les articles L.2122-4 et L2122-7-2

Vu la délibération du 21 mars 2026 relative à l'élection du Maire,

Vu la délibération du 21 mars 2026 relative à la fixation du nombre d'adjoints,

Considérant qu'à l'issue du délai de deux minutes pour le dépôt des listes, Monsieur le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée,

Considérant que Monsieur le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des adjoints au Maire,

Considérant que chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son enveloppe,

### **Résultats du premier tour de scrutin.**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	15
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
Nombre de bulletins déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral) :	0
Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

Liste conduite par Madame Karine LECLERCQ : 15

**Proclamation de l'élection des adjoints.**

Proclame Adjoints au Maire, la liste présentée ayant obtenue la majorité, soit dans l'ordre :

Mme Karine LECLERCQ

Monsieur Didier BERTOLUTTI

Madame Monique GUENET

Monsieur Jean-Marc LEVENT

Et installe immédiatement les candidats dans leur fonction.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

Résultats de vote :  
Adopté à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Sandrine RAGUET



Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié  
conforme au registre.  
Le Maire



COMMUNE DE FROMELENHIES  
18 Rue des Ecoles  
08600 FROMELENHIES